

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 925

Artikel: Travail de nuit : elles sont plus sages et se taisent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Retour à la démocratie directe

(cfr) Les électeurs des communes argoviennes d'Aarbourg et d'Oftringen viennent de renoncer au parlement local (*Einwohnerrat*) pour retourner dès 1990 au système de l'assemblée communale; ils avaient été précédés par les communes de Suhr et de Spreitenbach. Il s'agit dans tous les cas de grandes localités comptant entre 5000 et 10'000 habitants.

Quelle peut être la signification de cette tendance alors qu'elle va en sens contraire dans le canton de Vaud, par exemple, où même de petites localités préfèrent disposer d'un conseil communal — composé de personnes élues — au lieu du conseil général, auquel chaque citoyen majeur peut participer. L'origine du retour à la démocratie directe peut varier. A Aarbourg, une initiative indépendante (sans-parti) est à l'origine du vote et, à Oftringen, c'est le Parti socialiste qui a provoqué la consultation. Les deux scrutins ont attiré moins de 30% du corps électoral aux urnes et les résultats ont été serrés. Cela laisse supposer une certaine indifférence quand les assemblées communales seront convoquées. En raison du nombre élevé d'électeurs inscrits, plusieurs milliers, il faut un local suffisamment vaste. A Aarbourg ce sera, comme autrefois, l'église que les voyageurs de Suisse romande connaissent bien pour la voir lorsqu'ils vont à Zurich.

Le commentateur du *Zofinger Tagblatt* se réjouissait de voir comment de telles assemblées s'y prendront pour maîtriser des ordres du jour qui occupaient au moins six soirées des conseils communaux, alors que deux assemblées communales sont prévues chaque année. Au surplus, ne risque-t-on pas de voir quelques «gros bonnets» dominer les débats? Dans ce cas, la participation promise aux indépendants affiliés à aucun parti risque de n'être qu'un leurre. En définitive, le risque existe d'augmenter encore le désintérêt pour les affaires publiques, laissant les autorités sans véritable contrôle.

Certaines réponses à ces questions ont été fournies, il y a quelques mois, par

une enquête de la *Berner Zeitung* sur les assemblées communales qui ont eu lieu dans quatorze communes en mai et juin 1987 dans la région de Berne. Participation moyenne: 5,1%, évoluant entre 11,8% dans une commune de moins de 1000 habitants et 1,5% dans une commune de plus de 5000 habitants.

Ces faits n'empêchent pas de nombreux électeurs alémaniques de préférer les assemblées communales ouvertes aux conseils représentatifs élus. Nous avons signalé (DP 920) que seules trois communes saint-galloises ont un tel conseil. Et théoriquement, la Ville de Berne pourrait aussi revenir au système de l'assemblée communale, à condition de disposer d'un local suffisamment vaste pour une telle assemblée.

En définitive, quelle est la signification de votes comme ceux d'Arvogie: nostalgie, peur de l'avenir, méfiance à l'égard des politiciens? En tout état de cause, trop de démocratie risque de porter atteinte à la démocratie. ■

Elles sont plus sages et se taisent

Les arguments sexistes invoqués par la Société de microtechnique et d'horlogerie, SMH, pour obtenir dès 1992 l'autorisation de faire travailler de nuit des femmes, au nombre de 115, ont laissé pantois, tant ils sont rétrogrades.

D'une part la demande d'autorisation souligne la nécessité de rentabiliser l'investissement; d'autre part elle «démontre» que les femmes sont indispensables pour les raisons suivantes (résumé de J.-P. Ghelfi dans *La Lutte syndicale*): «Les équipes de nuit doivent aussi être composées de femmes car elles sont plus habiles de leurs doigts que les hommes, elles rechignent moins aux tâches répétitives, leurs "pensées carriéristes" sont moins accentuées, elles changent moins facilement d'emploi».

SCENARIOS

Les choix énergétiques

(jd) Pour vous consoler du triste débat énergétique que le Conseil national nous a offert lors de sa dernière session, pour calmer le dépit qui est le vôtre face à une situation de blocage stérile (DP 922, «On patauge»), précipitez-vous sur la petite brochure (36 pages) éditée par le Département fédéral des transports des communications et de l'énergie, *Les choix énergétiques*. Elle présente de manière claire et concise les principaux scénarios énergétiques imaginables pour la Suisse. Les experts, mandatés par le Conseil fédéral, ont étudié les possibilités de renoncer à l'énergie nucléaire. Leur seul tort est d'avoir montré de manière convaincante que cette renonciation était possible sans révolution ni catastrophe. Or le Conseil fédéral et la majorité du parlement avaient déjà décidé de maintenir le cap

nucléaire avant même de connaître les conclusions des experts; l'indifférence avec laquelle ils ont reçu les scénarios en témoigne éloquentement.

Mais revenons au petit chef-d'œuvre précité. Langage simple, présentation aérée, nombreux graphiques, un véritable outil pédagogique. L'analyse peut se lire à trois niveaux: chaque chapitre est résumé en quelques phrases-clé pour une lecture rapide, puis développé brièvement, et le lecteur plus curieux est renvoyé à des références précises dans les multiples publications du groupe d'experts. Un travail éminemment démocratique dans la mesure où il met à la portée des citoyens tous les éléments nécessaires à un véritable choix. ■

A demander à l'Office central des imprimés et du matériel, 3003 Berne.